LE BRIGANDAGE EN CHINE

Le journal l'*Echo de Chine*, arrivé hier matin à Marseille par voie anglaise, nous apporte les nouvelles suivantes d'Extrême-Orient :

Les brigands viennent de détruire une église catholique au Tchang-pou-Hien.

Le vice-roi des deux Kouang promet 1 000 taëls à qui saisira un grand chef des rebelles, et quelques centaines de taëls à qui saisira un petit chef. Parmi les grands chefs est une femme qui oblige les femmes et les filles qu'elle enrôle à se couper les cheveux sur la gauche du front.

A Se-Che-Pa-Tong (Kouangsi), les rebelles élèvent un fort où ils vont se retrancher.

Les brigands ont démoli le bureau des impôts de Onei-Hien (Chantong) à cause des impôts trop lourds. Le tao-taï de Tsiang-sia-Kia (Kiangsi) vient de recevoir 100 000 taëls pour fonder à Kin-Tai-Tchen une compagnie de porcelaine.

LES GRÈVES EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg. — La grève continue à Bakou. A Balakhany, une collision s'est produite hier, entre les grévistes et les cosaques : six ouvriers ont été tués ; du côté des cosaques, il y a eu un mort et de nombreux blessés.

Incidents à bord du « Borda »

(*De notre correspondant*)

Il est de tradition à bord du vaisseau-école le *Borda* que, chaque année, pendant une nuit, *les Aslos* (les nouveaux) exécutent les ordres les plus fantaisistes que leur donnent les anciens. Cette coutume est tolérée.

Comme les années précédentes, cela eut lieu cette année, mais comme les élèves faisaient du bruit, l'officier de quart intervint, et déclara que si le bruit continuait il punirait quelques élèves.

Le bruit, au lieu de cesser augmenta et ce fut bientôt un vacarme assourdissant. Le commandant en second, prévenu, se candit au dortoir, mais il ne réussit pas non plus à les faire taire. Il fit alors enfermer dans la prison du bord une vingtaine d'élèves.

Nous croyons savoir que les coupables ont fait des excuses le lendemain au commandant. Une peine disciplinaire leur a été infligée.

Effervescence de jeunesse !

Chasse aux Nouvelles

NOTRE OBSERVATOIRE

VENDREDI 5 JANVIER

Baromètre. — Une vaste zone de faibles pressions couvre ce matin presque toute l'Europe ; un minimum barométrique passe au nord de l'Ecosse (742m/m) ; un autre s'est formé sur le golfe de Gênes. La pression est encore supérieure à 760m/m sur la péninsule ibérique et le nord de la France.

A Paris, nous avons 760m/m.

Le vent est fort ou très fort des régions Ouest sur la Manche, la Bretagne et nos côtes de la Méditerranée.

Des pluies sont tombées sur l'ouest et le centre de l'Europe ; en France, on en signale dans toutes les régions, sauf dans le Sud-Est.

La température a monté dans la moitié nord du continent ; elle était ce matin de — 27 à Uleaborg, + 8 à Lyon, + 4 à Paris, + 10 à Biarritz. On notait — 4 au Puy-de-Dôme, — 6 au Mounier, — 10 au Pic-du-Midi.

Probable. — En France, un temps doux et pluvieux reste probable. A Paris, hier, couvert.

La mer est houleuse sur nos côtes de la Manche ; elle est grosse aux îles Sanguinaires.

Samedi 9 janvier, 9e jour de l'année.
Durée du jour : 9 h. 40.
Soleil. — Lever : 7 h. 35. Coucher : 4 h. 15.
Lune. — Lever : 9 h. 42. Coucher : 6 h. 27.

PARIS

Mort d'un coup de tête. — M. Marillot, fils de l'avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat, se trouvait, l'avant-dernière nuit, dans un café de la rue de Croissant. Il fut vivement pris à partie par plusieurs individus sans aveu, dont l'un lui porta à l'improviste un terrible coup de tête dans la poitrine.

Porté à l'hôpital de la Charité, M. Marillot y est mort dans la soirée d'hier.

Audacieux voleurs. — Deux inspecteurs de la Sûreté ont arrêté, hier, au moment où ils venaient de dévaliser un marin, M. Vézia, quartier-maître à bord d'un navire de l'Etat, Fernand Conseil, 25 ans, et Henri Eytteric, 27 ans, tous deux sans domicile fixe.

Ces individus, connaissant M. Vézia, l'avaient accompagné à la Place de Paris, pour que ce dernier fît viser sa permission. Non contents de lui avoir dérobé son porte-monnaie, ils prétaient « fait la main » dans la salle de garde de la Place, en s'emparant de deux revolvers d'ordonnance.

M. Bureau, commissaire de police, a envoyé les deux filous au Dépôt.

DÉPARTEMENTS

Finistère. — Accident mortel à Brest. — De notre correspondant :

Une voiture de boucher a heurté violemment, rue de Brest, en Saint-Pierre-Quilbignon, un camion qui stationnait sur la voie sans lanterne. Les trois personnes qui se trouvaient dans la voiture ont été précipitées à terre. M. Le Gall, boucher, propriétaire de la voiture, a eu le crâne fracassé et est mort hier.

Côte-d'Or. — Imprudence d'un chasseur. — M. Joseph Bocand, 21 ans, étudiant en droit à Dijon, qui passait ses vacances de nouvel an dans sa famille habitant Charolles, était allé à la chasse avec le fils du maire, M. Bonissoud, président de l'Association des étudiants de Dijon.

En traversant un buisson, par suite d'une fatale circonstance et aussi par suite de l'imprudence du jeune chasseur qui ne portait pas son arme avec la précaution voulue, la double gâchette du fusil, chargé à plomb, fut accrochée et les deux coups partirent en même temps. Le jeune Bocand reçut la décharge en pleine poitrine. La mort fut foudroyante.

Meurthe-et-Moselle. — Encaisseur attaqué. — On nous écrit de Briey :

M. Boucher, employé à l'agence de la banque Thomas, établie à Briey, était en tournée, mardi à Auboué. Ayant manqué le train de 4 heures, il revint alors au village pour encaisser un effet.

A son arrivée, il fut assailli par trois individus : l'un d'eux lui porta des coups de couteau pendant qu'un autre coupait la courroie de sa sacoche.

Les coups ont été portés à la tête et à une main, et paraissent être heureusement sans gravité.

Les auteurs de cette agression sont inconnus ; ils ont dû gagner la frontière qui n'est qu'à 2 kilomètres d'Auboué, car on a trouvé la sacoche vide près d'une ferme.

L'encaisse de montait à 19 000 francs.

Loire. — Ferme-école incendiée. — Un incendie qui, en quelques instants, a pris une grande extension, s'est déclaré la nuit dernière à la ferme-école, ancienne maison maternelle, à Saint-Genest-Lerpt.

Malgré tous les efforts, les vastes bâtiments reconstruits à la suite de l'incendie de 1890 étaient complètement embrasés.

Le feu trouvait d'ailleurs un aliment facile dans l'immense quantité de fourrages amoncelée dans les granges et greniers.

On put heureusement sauver à temps le bétail et les chevaux ; mais, seul, un petit bâtiment, au Nord, put être préservé, grâce aux efforts du pompier Jacob, qui réussit à couper à temps l'avant-toit le reliant aux bâtiments principaux.

Les dégâts sont très importants.

Un pompier, nommé Perrin, a été blessé.

Nièvre. — Accidents mortels. — On nous écrit de Nevers :

M. Claude Bourdiaux, cultivateur à Parjot, commune de Gacogne, s'occupait à abattre un mur d'une construction dernièrement incendiée, lorsque ce mur s'écroula.

Le malheureux Bourdiaux a eu la jambe fracturée en deux endroits et de multiples contusions, mais la chute du mur fit une autre victime.

En effet, sa domestique, Jeanne Billat, âgée de 17 ans, qui le regardait travailler, reçut plusieurs moellons sur la tête et expira trois quarts d'heure après d'une fracture du crâne.

— M. Jacques Champy, âgé de 60 ans, journalier à Menetou, commune de Saint-Pierre-du-Mont, est mort de froid sur la route.

Vosges. — L'école buissonnière. — Les enfants de l'école communale de la Croisette, du Val d'Ajol, en sont livrés, cette année, en dehors des heures de classes, avec le concours de leur maître, à une série de chasses fort intéressantes. En voici le résultat :

70 815 hanestons, 12 266 papillons, 19 217 chenilles, 39 408 limaces, 103 souris ou mulots, 77 couvitières, 28 nids de guêpes détruits.

D'autre part, 267 couvées de petits oiseaux ont pu s'envoler grâce à l'active surveillance des élèves.

Voilà une façon de faire l'école buissonnière qu'on peut donner en exemple.

Oise. — Mort des suites d'une brûlure. — De notre correspondant de Senlis :

Louis Farjot, 19 ans, évaporisateur à la bucrerie de Vauxrennes vient de succomber aux brûlures qu'il a reçues par suite d'un jet de vapeur qui l'avait atteint aux bras et à la poitrine quelques jours auparavant.

Croquis d'HENRIOT

— L'impôt sur le revenu, les fiches, les persécutions, c'est dégoûtant !

— Les élections sont dans dix-huit mois : nous verrons bien si vous avez de la mémoire !

— Vous trouvez admirable Togo qui a détruit la flotte russe. Eh bien ! pourquoi n'admirez-vous pas notre Palletan qui a démoli la flotte française ?

Haute-Savoie. — Accident d'automobile. — De notre correspondant :

Hier, à Etrembières, une automobile appartenant au maire de Vétraz-Monthoux, contenant quatre personnes qui revenaient de Paris sur la route couverte de glace et qui marchait à une vitesse assez grande, dérapa, puis faisant panache dans un talus après un tour complet sur elle-même, verse sur les quatre voyageurs qui recurent de sérieuses blessures. M. Souvairan fils eut l'épaule brisée et eut plusieurs autres blessures graves.

Le Dr Favre prodigua ses soins aux blessés qui furent transportés à Vétraz-Monthoux.

L'automobile, d'une grande valeur, a été presque broyée.

Marne. — Asphyxiés par un poêle. — Les voisins de M. Jules Martin, 57 ans, entrepreneur, demeurant à Châlons rue Sonnelion, ne le voyant pas sortir à l'heure habituelle, et ne voyant pas davantage sa femme, née Félicie Crinon, prévinrent M. Spéneux, commissaire de police, qui fit enfoncer la porte de l'appartement et trouva les deux époux morts.

Le mari était étendu dans le lit ; la femme, en se débattant, avait glissé sur le parquet.

Une forte odeur d'acide carbonique régnait dans la pièce.

Cette double asphyxie est due au mauvais fonctionnement du poêle qui chauffait la pièce et que les époux Martin avaient laissé allumé en se couchant.

Maine-et-Loire. — Violent incendie. — De notre correspondant de Saumur :

Cette nuit, un incendie d'une rare violence a détruit le rez-de-chaussée et le premier étage d'un immeuble occupé par M. Rané, coiffeur, rue Saint-Jean.

Les habitants ont dû échapper en hâte pour ne pas périr dans les flammes.

Gironde. — Vol audacieux. — De notre correspondant de Bordeaux :

Un vol audacieux a été commis en gare de Bègles, où 23 fûts de pétrole de la raffinerie Fenaille et Despeaux, chargés en wagons clos, ont été dérobés dans la nuit.

Aveyron. — Le mauvais temps. — De notre correspondant d'Espalion :

Nous avons eu depuis quatre jours un froid rigoureux comme nous n'en avions pas vu depuis vingt ans : 12° dans la vallée et 18° sur les hauteurs environnantes. Le Lot a gelé à une grande profondeur. L'usine électrique ne donnait plus de lumière.

A Laguiole, le vin a gelé dans les caves.

La voiture du courrier d'Espalion à Saint-Chély-d'Aubrac a été renversée par la tourmente. Le postillon a dû dételer les chevaux et rentrer sans sa voiture, les mains atrocement gelées.

Des hommes partis pour ramener la voiture ont été arrêtés aussi par la tourmente.

Jeudi soir, le temps s'est radouci subitement.

La nuit, une couche de neige est tombée, et aujourd'hui, elle continue à tomber à gros flocons.

Loire-Inférieure. — Mort accidentelle. — De notre correspondant de Saint-Nazaire :

Hier, des ouvriers employés aux travaux de l'entrée du port poussaient un wagon chargé de tôles lorsque l'une d'elles pesant une demi-tonne glissa et atteignit à la tête Eugène Chambon, 20 ans, qui eut le crâne fendu. La mort a été instantanée.

Hérault. — Tué au partir de chasse. — De notre correspondant de Montpellier :

M. Louis Guirandon, 35 ans, jardinier, domicilié à Fabrigues, chassait hier aux environs de cette localité, quand son fusil partit tout à coup.

La charge, faisant balle, alla se loger dans la tête du malheureux qui fut tué net.

ÉTRANGER

Etats-Unis. — La neige à New-York. — 18 000 hommes avec 5000 chariots travaillent à enlever la neige dans les rues de New-York. On croit que l'opération exigera au moins une semaine.

Danemark. — Terrible tempête. — Une tempête terrible est passée par le Sud, la nuit dernière, entre le Danemark et la pointe méridionale de la Suède.

Les eaux situées dans la voisinage de Malmoe se sont élevées de 5 mètres à 3m,30 au-dessus de leur niveau habituel.

Le port récemment construit à Skillinge a été complètement détruit, et quelques maisons, dans la ville, ont été emportées par les vagues en furie qui passaient par-dessus la jetée.

Belgique. — Le danger des remèdes familiaux. — Notre correspondant nous écrit qu'un enfant de 4 ans, habitant un village du pays de Dinant, s'était fait une blessure à la jambe en tombant sur un tesson de bouteille. Ses parents appliquèrent sur la plaie des toiles d'araignée. La jambe enfla bientôt, et l'enfant succomba à un empoisonnement du sang.

L.

Petite correspondance. — Brico-Breton. — Mille regrets. N'insérons pas de poésies.

FAITS DIVERS DE PARTOUT

— Un cultivateur habitant le village de la Morinais, en Baissé (Ille-et-Vilaine), le nommé Galle, 47 ans, célibataire, qui s'était endormi près du feu, a été complètement carbonisé.

— A Liverpool, un incendie s'est déclaré à l'hôtel Silvas. Une demoiselle de bar a été brûlée vive et trois autres employées de l'hôtel ont été blessées.

— A La Protière (Doubs), la sœur Tercier, âgé de 91 ans, a été trouvé mort de froid.

— Sur la route de Sainte-Christine à Benet (Vendée), le cordier Pierre a succombé à une congestion causée par le froid.

— M. l'abbé Cazes, des environs de Saint-Affrique, venait de faire une petite course à cheval, lorsque, se mettant pied à terre, il tomba foudroyé par le froid.

— On signale d'Aigues-Mortes la mort de l'ouvrier boulanger C. Mugay, et de Gallargues, celle d'Antonio Ardissone. Tous deux sont morts de froid sur la route.

HIPPODROME BOSTOCK. — Rd. 535-65. T. les soirs à 8 h. 1/2. Les lauves. Promenade scolog. Attractions. — Dimanches, jeudis, fêtes, matinée à 2 h. 1/2

LES CONTEMPORAINS

CHRONIQUE SPORTIVE

AUTOMOBILISME. — *L'importation française en Amérique.* — La statistique officielle du service des douanes américaines démontre que l'Amérique achète en ce moment à la France pour plus d'un million de voitures automobiles par mois. De 1903 à 1904, la chiffre d'importation a exactement doublé.

Le dommage et les motocyclistes. — Le président du Touring-Club de France vient de saisir les ministres des Finances et des Affaires étrangères d'une demande tendant à étendre aux [illegible] le bénéfice du régime de libre [illegible] de la carte de membre d'un [illegible] depuis longtemps [illegible] adopté par la [illegible] Angleterre, etc.

ESCRIME. — *A la [illegible].* — Le Comité de la Société [illegible] d'être en nombre de ses [illegible] brint, en remplacement de [illegible] président, décédé.

Le concours hippique [illegible] commencera le mercredi 8 avril.

Il aura bien lieu, [illegible] de Pâques ; mais cette fête tombant à [illegible] il a été impossible de [illegible] ouverture et de clôture de l'hippisme.

On [illegible] de notre [illegible] prévu [illegible] pour les [illegible] d'avant d'arrêter.

Le nombre des [illegible] et poulains [illegible] de 5 ans, s'élevant à 18 [illegible] L.D.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, le 6 janvier.

CÉRÉALES

	Avoines Cours	Avoines Clôture	Seigles Cours	Seigles Clôture	Maïs Cours	Maïs Clôture	Sarrasins Cours	Sarrasins Clôture
Courant	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Prochain	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 derniers mois	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 de mars	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 de mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tendance	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sacs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Farines de consommation : 31-34,50 ; 1re marque : 34.

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	Huiles Cours	Huiles Clôture	Huiles Cours	Huiles Clôture	Alcools Cours	Alcools Clôture	Sucres Cours	Sucres Clôture
Disponible	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Courant	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Prochain	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mars-avril	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 de mars	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 de mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 derniers	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 d'octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sucres	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Raffinés	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tendance	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Stocks	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ DU HAVRE

6 janvier, soir.

	Arrivages	Cotons	Cafés	Laines	Poivres Malabar	Poivres Saïgon
Janvier 1905	44	69	10	25	166 ..	69 50	67 ..
Février 1905	45	..	10	50	163	50	70 ..	67 50
Mars 1905	45	13	10	75	163	50	69 ..	67 50
Avril 1905	45	37	11	..	163	50	69 ..	67 50
Mai 1905	45	75	11	50	163	50	68 75	67 50
Juin 1905	46	12	11	50	163	50	.. ..	68 50
Juillet 1905	46	25	11	75	163	50	.. ..	68 50
Août 1905	46	37	12	..	163	50	.. ..	67 ..
Sept. 1905	46	62	12	25	163	50	.. ..	67 50
Octobre 1905	46	62	12	50	163	50	.. ..	67 50
Nov. 1905	46	37	12	75	163	50	.. ..	.. ..
Déc. 1905	47	88	13	..	163	50	.. ..	.. ..
Vendeur			2 000		1 100			
Tendance		soutenu	calme		calme		calme	calme

RHUMATISANTS

L'OUATE THERMOGÈNE rend aux muscles toute leur souplesse et toute leur activité ; elle active la circulation du sang et dissout les graisses, la seule cause de la douleur. L'OUATE THERMOGÈNE supprime l'usage incommode et [illegible] des Huilements. Chaqueline, [illegible] et préparations [illegible] qui [illegible] THERMOGÈNE [illegible] rapide, [illegible] rapide, [illegible] et [illegible] pharmacies 1 fr. 50.

CIDRE [illegible] CARRE, à Pontrieux (Côtes-du-Nord).

ÉCONOMIE PROPRETÉ — 15 CENT. D'HUILE EN 24 HEURES

CHAUFFERETTE très économique.

Le dessus de la Chaufferette consiste en une plaque de cuivre poli chauffée par une veilleuse placée à l'intérieur dans un appareil inversable. Recommandée au clergé, religieuses, etc. Se M. D'ECONOMIE, PROPRETÉ, CHAUFFAGE SPONTANÉ 10 fr. 60 [illegible] gare à Rouen BERTIN, 7, boul. Denain, PARIS

VIN de Malaga [illegible] 50 fr. [illegible] UNION CATHOLIQUE à VERSAILLES

L'EAU Minérale LITHINÉE NATURELLE DE SAN SALVADOUR HYÈRES (Var).

Autorisée par l'Etat. Approuvée par l'Académie de Médecine.

GUÉRIT ARTHRITISME (Rhumatisme, Goutte, Gravelle, etc.) DIABÈTE MALADIES DU FOIE (Calculeux, Dyspepsies, etc.) Maladies des Voies URINAIRES (Calculeux, Rétrécissements, Cystites, etc.)

Le savant Dr Garrod, dans son traité de la goutte, a démontré définitivement l'action dissolvante de la lithine sur l'acide urique et sur les urates, qui sont la base des sédiments de la gravelle et des dépôts calcaires des goutteux.

La puissance désolvante de la lithine est de beaucoup plus forte que celle du carbonate sodique des eaux minérales, jusqu'à présent comme les agents les plus résolutifs.

L'Eau de San Salvadour, avec sa forte dose de lithine, produit l'effet d'un curage énergique, stimule et fortifie l'action des reins.

L'Eau de SAN SALVADOUR est de plus la Meilleure de toutes les Eaux de Table

Agréable, se décompose par la vie, se fatigue pas l'Estomac et guérit ou des Maladies désignées ci-dessus.

En Vente chez les Bons Epiciers, Pharmaciens, etc., et à l'Administration S.S., rue Vivienne, Paris, qui expédie partout. La 1re de 6 bout. 20 fr. [illegible] 1re de 12 bout. 12 fr. (Frais à Hyères) [illegible] franco gratis et franco sur demande.

NOTE. — Elle est chaque jour [illegible] de jeunes [illegible] et [illegible] d'une [illegible] franco [illegible] les centres [illegible] de toute France.

Le Mois littéraire et pittoresque

REVUE DES FAMILLES

Abonnement : Un an, 12 fr. ; le numéro, 1 fr.

LE LABOUREUR-FERME

Ferme [illegible] 100 pages

MALHEUREUX

Suivez donc le Progrès !

Pour votre rhume,
votre mal de gorge,
votre insomnie,
votre bronchite,
votre inflammation de la bouche,
votre grippe, influenza,
votre haleine fétide,
votre poitrine faible,
votre suffocation,
votre coqueluche des enfants,
En général pour vos affections des voies respiratoires
N'usez que la véritable

PASTILLE PONCELET

Infaillible pour prévenir et guérir à fond Rhume, Bronchite, Oppression, Influenza, Coqueluche et toute maladie de poitrine. Rien ne peut lui être comparé ; un million de personnes le proclame chaque année. Rien de commun avec cette pléiade de remèdes qui naissent chaque jour et qui ne procurent qu'un soulagement superficiel et apparent. La PASTILLE PONCELET fait des miracles. C'est une combinaison réellement scientifique. Son secret réside dans la découverte d'éléments nouveaux connus seulement de l'inventeur, masquées, rendus agréables et réduits en une pastille microscopique digérée par tous. Rien de volumineux qui donne des nausées.

LISEZ, CONTROLEZ ET NE CONFONDEZ POINT :

Louvain, le 10/11 1904.
Monsieur Poncelet,
Je m'empresse de vous témoigner ma reconnaissance pour les bienfaits de vos pastilles merveilleuses, une seule boîte m'a guéri d'un violent mal de gorge et d'une toux persistante ; aussi, je ne puis assez les recommander.
Bien à vous. *F. DECLERCKE,*
boulanger, Vieux Marché, Louvain.

Méfiez-vous des imitations, qui ne guérissent jamais

ANNONCES A PRIX RÉDUITS

Offres et Demandes d'Emplois
Précepteurs - Cours & Institutions - Serviteurs
Pensions de Familles - Ventes & Locations
Ventes de Fonds de Commerce
Objets d'Occasion — Demandes de Renseignements

Nous avons [illegible] Il n'est [illegible] 2 n'est [illegible] il [illegible] poste restante.

Recommander toute demande de renseignements d'un timbre de 0 fr. 15 pour la réponse et tout ordre d'insertion d'un mandat-poste adressé à

A M. L. BERTRAUX 3, RUE BAYARD
aux bureaux du Journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Frères sécularisés, intelligents, actifs, sérieux, trouveraient travaux correspondance française et langues étrangères dans un établissement religieux. Ecrire 655, Paris, 3, rue Bayard.

Curé grosse campagne demi. Frère sécul. pour cuis., mén., jard. Ecr. 102, Paris, 3, r. Bayard.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dlle 40 a. f. ch. dés. pl. ch. prêt. ou h. t. faire ch. 1 ou 2 pers. Deschamps, 5, r. Truffaut. Paris.

Mon. valet ch et cuisin. excel. réf. dem. même pl. Fiche, 10, c. Boudy-Villemomble (Seine).

Personne 50 ans, demande place chez prêtre, Pauline, 4, cité Voltaire, Paris.

Fille f. coll. ch. emploi précepteur, secrét. part. fourn. caution. Ecrire 108, Paris, 3, r. Bayard.

On demande une place de régisseur ou de garde régisseur. S'adresser pour tous renseignements à M. le curé de Billy (Loir-et-Cher).

Homme marié bonnes référ. dés. pl. garde propriété ou régisseur. Ecr. 847, Paris, 3, r. Bayard.

Personne sérieuse dés. pl. ch. prêtre ou Mons. seul b. référ. Ecr. 104 Paris, 3, r. Bayard.

PRÉCEPTORATS

Précepteur, 15 a. d'exerc., succès au bacc., dem. pl. d. fam. franc. ou étr. Ecrire 653, Paris, 3, rue Bayard.

Aumônier de lycée (en Provence) ancien directeur de collège, s'occuperait de l'instruction et de l'éducation d'enfants ou de jeunes gens de santé délicate ou en retard dans leurs études. S'adr. à M. l'abbé Syrieix, 61, rue d'Anjou, Paris.

COURS ET INSTITUTIONS

On accueillerait jeunes filles très bonne famille dans pensionnat distingué de Godesberg, sur le Rhin, pour apprendre à fond langues française et allemande. Si on le désire, on enseignerait également dessin, peinture et musique. Pension 1 200 marks. S'adresser Mlle Cath. Gustko, 18, Bahnhofstrasse, Godesberg.

PENSIONS DE FAMILLE

Francs Bourgeois, Mais. de famille spéc. p. j. gens étud. commerc. Courdeau et Cie, 21, r. St-Antoine, Paris, IVe.

Rome. Pension Hurdle-Louis, 25, via Trètone, centre la ville, pr. la place Colonne. Ascenseur, électr., cuisine anglaise et française. Prix modérés de pens. p. plus. jours. Recomm. aux dames seules, aux familles et aux ecclésiastiques.

VENTES DE PROPRIÉTÉS

Pour communauté religieuse. Le notaire Verhelst, à Anvers, vendra publiquement en février 1905 une vaste propriété à Anvers, à front de deux rues, contenant 1 913 mètres carrés ; belle situation Rivage n° 11.

Ancien couvent nouvellement réparé, avec belle chapelle publique meublée, à vendre à Saincos (Pléméel). Prix modérés. Occasion unique. Conviendrait communauté ou pensionnat. Ecrire 854, Paris, 3, rue Bayard.

A vendre en Hollande (Brab. sept.) dans un village 7 000 hab. excise, cath. maison de maître avec jardin, en face église paroiss. terr. en filbert, 17 chambres avec 2 greniers, bon. eau, bon marché ; occasion favorable pour Congrégation religieuse. S'adresser 101, Paris, 3, rue Bayard.

AVIS

Frères sécularisés, jeunes, intelligents, sérieux, désirant devenir prêtres, peuvent s'adresser Boîte 5018, Lucerne, Suisse.

La Prêt-Revues, fondée en 1896, permet aux catholiques de recevoir chez eux à peu de frais toutes les revues de leur choix. Régularité du serv. assurée. Direct. M. l'abbé Parmentier, Perpignan (Pyr.-O.).

OCCASIONS

Achat de vieux dentiers, même brisés. Louis A 3, rue du Faubourg-Montmartre, Paris, IXe.

Fusil chasse après décès hammerless pyroxylé, accessoires, 110 fr. Clandius, 6, r. Desguerry.

BOURSE DE PARIS

Clôture 6 janvier

FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS	Précédente clôture	Dernière clôture
3 % comptant	97 77	97 [illegible]
3 % terme	97 80	97 [illegible]
3 % amort. comptant	.. ..	.. ..
3 % amort. terme	.. ..	.. ..
CHEMINS DE FER DE VILLES		
Ville 1855 4 %	[illegible]	[illegible]
— 1880 3 %	[illegible]	[illegible]
— 1871 3 %	[illegible]	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— 1875 4 %	[illegible]	[illegible]
— 1876 4 %	[illegible]	[illegible]
— 1892 4 1/2 %	[illegible]	[illegible]
— 1894 4 1/2 %	[illegible]	[illegible]
— 1903 3 %	[illegible]	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— 1903 3 % (Nouveau)	[illegible]	[illegible]
— 1904 3 1/2 % (Nouveau)	[illegible]	[illegible]
EMPRUNTS DES COLONIES		
Tunisien 5 %	472 50	474 ..
Yunnan 5 1/2 %	[illegible]	[illegible]
Madagascar 3 1/2 %	[illegible]	[illegible]
Indo-Chine 4 1/2 %	[illegible]	[illegible]
VALEURS FRANÇAISES		
Banque de France	5720	5725
— de Paris	1840	1264
— Transatlantique	[illegible]	[illegible]
Compagnie Algérienne	[illegible]	[illegible]
Comptoir National	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier d'Algérie	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]
Communales 1879 2,50	[illegible]	[illegible]
— 5 %	[illegible]	[illegible]
Foncier 5 % 1879	[illegible]	[illegible]
Communal 5 % 1880	[illegible]	[illegible]
Foncier 5 % 1880	[illegible]	[illegible]
— 2,50 1885	[illegible]	[illegible]
— 5 %	[illegible]	[illegible]
Communal 5 % 1891	[illegible]	[illegible]
— 2,50 1892	[illegible]	[illegible]
Foncier 2,50 1895	[illegible]	[illegible]
Comm. 2,50 1895 libéré	[illegible]	[illegible]
Foncier 3 % 1909	[illegible]	[illegible]
Bons de 100 fr. 1887	[illegible]	[illegible]
Bons de 500 fr. 1888	[illegible]	[illegible]
Banque Ottom. de France	[illegible]	[illegible]
— — — 1888 nouv.	[illegible]	[illegible]
Crédit foncier	[illegible]	[illegible]
Crédit Mobilier	[illegible]	[illegible]
Crédit Lyonnais	1160 ..	1158 ..
Crédit Mobilier	[illegible]	[illegible]
Banque générale	[illegible]	[illegible]
Banque internationale	[illegible]	[illegible]
Banque de l'Union parisienne	[illegible]	[illegible]
Banque Française	[illegible]	[illegible]
Immeubles obliig. 400	[illegible]	[illegible]
— obliig. 4 %	[illegible]	[illegible]
Sucre 3 % actions	[illegible]	[illegible]
— — obligations 5 %	[illegible]	[illegible]
Départementaux actions	[illegible]	[illegible]
— obliig. 5 % bleu	[illegible]	[illegible]
— — — 4 % rouge	[illegible]	[illegible]
Ch. Econom. obliig. 3 %	[illegible]	[illegible]
Est Algérien actions	[illegible]	[illegible]
— obligations	[illegible]	[illegible]
Est actions	[illegible]	[illegible]
— jouissance	[illegible]	[illegible]
— obligations 3 %	[illegible]	[illegible]
— — 5 %	[illegible]	[illegible]
— Nouvelles	[illegible]	[illegible]
— — 3 1/2	[illegible]	[illegible]
Obliig. Grande-Ceinture	[illegible]	[illegible]
Lyon actions	[illegible]	[illegible]
— obliig. 5 % 1880	[illegible]	[illegible]
— — 3 % 500	[illegible]	[illegible]
Bourbonnais	[illegible]	[illegible]
Nombre 3 %	[illegible]	[illegible]
— 3 % nouveau	[illegible]	[illegible]
Genève 5 % 1884	[illegible]	[illegible]
— 3 % 1887	[illegible]	[illegible]
Méditerranée 3 %	[illegible]	[illegible]
— 1892-93	[illegible]	[illegible]
Fusion anciennes 5 %	[illegible]	[illegible]
— nouvelle 4 %	[illegible]	[illegible]
P.-L.-M. 3 1/2	[illegible]	[illegible]
Midi actions	[illegible]	[illegible]
— obligations 3 %	[illegible]	[illegible]
— — nouvelles	[illegible]	[illegible]
— — 3 1/2	[illegible]	[illegible]
Nord actions	[illegible]	[illegible]
— obligations 3 %	[illegible]	[illegible]
— — nouvelles	[illegible]	[illegible]
— — 3 1/2	[illegible]	[illegible]
Orléans actions	[illegible]	[illegible]
— actions jouissance	[illegible]	[illegible]
— obligations 3 %	[illegible]	[illegible]
— — nouvelles	[illegible]	[illegible]
Orléans 3 1/2	[illegible]	[illegible]
— Grand Central	[illegible]	[illegible]
Ouest actions	[illegible]	[illegible]
Ouest obliig. actions	[illegible]	[illegible]
— — nouvelles	[illegible]	[illegible]
— 3 1/2	[illegible]	[illegible]
Ouest algérien actions	[illegible]	[illegible]
— — obliig. 3 %	[illegible]	[illegible]
Réunion obligations 3 %	[illegible]	[illegible]
Sud de la France actions	[illegible]	[illegible]
— — obliig.	[illegible]	[illegible]
Docks de Marseille	[illegible]	[illegible]
Magasins Généraux	[illegible]	[illegible]
Eaux (Compagnie Génér.)	[illegible]	[illegible]
Gaz France et Etranger	[illegible]	[illegible]
Gaz Parisien	[illegible]	[illegible]
— (jouissance)	[illegible]	[illegible]
Transatlantique	[illegible]	[illegible]
Messageries	[illegible]	[illegible]
Métropolitain	[illegible]	[illegible]
Omnibus	[illegible]	[illegible]
Tramways Est Parisien	[illegible]	[illegible]
Ch. de fer et Tram. électr.	[illegible]	[illegible]
Tramways généraux	[illegible]	[illegible]
Voitures	[illegible]	[illegible]
Tractions	[illegible]	[illegible]
Lyonnais	[illegible]	[illegible]
Mines d'or de l'Afr. du Sud	[illegible]	[illegible]
Malaut	[illegible]	[illegible]
Rio-Tinto	[illegible]	[illegible]
Pots gaziers	[illegible]	[illegible]
Panama bons à lots 1888	[illegible]	[illegible]
Suez actions	[illegible]	[illegible]
— par